



Nouvelles Assises de l'Orthophonie

Cher(e) collègue,

Le SDOP-IDF vous invite à participer aux nouvelles assises de l'orthophonie qui se tiendront

le 7 et le 18 juin 2018 de 18h à 22h

**A la salle du Conseil de la Mairie de Rosny-sous-Bois
(20 rue Claude Pernès) - RER ligne E ou ligne A- A86
sortie Rosny centre. Parking de la mairie disponible
et gratuit.**

Dans la dynamique des précédentes assises, nous vous proposerons des débats autour de sujets qui nous concernent au quotidien.

Quelles sont nos quotidiens et quelle est la qualité de nos vies professionnelles ? Quelles difficultés ? Quelles solutions ? Quelles pistes de travail à suivre pour faciliter et améliorer la qualité de nos vies professionnelles ?

Qui sommes-nous spécifiquement en tant que professionnel de santé exerçant le métier d'orthophoniste ? Quelle est notre « juste place » avec les patients, leurs parents, leurs aidants, les autres professionnels ?

Comment travaillons-nous avec les autres professionnels ? Quelle coordination ? Quels outils ? Quelles limites ?

Comment nous organiser pour défendre et construire ensemble notre futur professionnel ?

Nous vous attendons nombreux ! Nous avons construit ces assises pour que vous puissiez échanger entre orthophonistes sur des sujets quotidiens et importants pour la profession.

Elles ont permis des avancées concrètes autour des thèmes abordés notamment dans l'avenant 16 de notre convention signé en juillet dernier: dispositifs incitatifs démographie (art.3), coordination (art.5), expérimentation télé orthophonie (art.6), introduction de forfait supplémentaire au paiement à l'acte dans la rémunérations (art.9), outils pour mieux prendre en charge l'urgence (art.11 et 25) mais aussi la mise en place des sessions d'Évaluation des Pratiques Professionnelles et dans la nouvelle définition de l'orthophonie avec la possibilité d'intervenir dans l'urgence sans prescription...

Pour une meilleure organisation des équipes syndicales, merci de vous inscrire par email à sdop@orange.fr.